

Gestion urbaine de proximité

La Gestion urbaine de proximité (GUP) est un dispositif partenarial dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie et les conditions de vie des habitants des quartiers.

Qu'est-ce que la GUP ?

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est un outil mis en place par l'État dans les quartiers prioritaires ou les sites qui font l'objet d'opérations de rénovation urbaine financées par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

La GUP est une démarche partenariale qui vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants des quartiers, en agissant sur les problématiques quotidiennes : propreté, maintenance, entretien des immeubles et des espaces extérieurs, équipements, aménagement, stationnement, tranquillité publique, lien social, etc.

Les acteurs de la GUP sont :

Les services municipaux, l'EPT Paris Terres d'Envol, les bailleurs, les représentants de l'État, les acteurs associatifs et les habitants.

Les démarches de la GUP s'appuient principalement sur les équipes de terrain qui œuvrent au quotidien dans les quartiers.

La convention de quartier GUP fixe des objectifs dans la mission d'amélioration du cadre de vie et lance la démarche opérationnelle.

Les priorités retenues par la ville de Tremblay-en-France :

- > Amélioration pérenne de la propreté, gestion des déchets, encombrants et épaves
- > Animation, renforcement du lien social et du « vivre ensemble », en s'appuyant notamment sur les acteurs associatifs locaux
- > Concertation et implication des locataires dans la gestion et le développement du quartier
- > Tranquillité résidentielle et sécurité

Des diagnostics en marchant sont réalisés annuellement avec les habitants pour recenser les anomalies, dysfonctionnements et pour apporter des solutions.

Des ateliers de Gestion Urbaine sont organisés en automne de chaque année depuis 2016. Ils permettent aux acteurs du centre ville d'échanger et de travailler ensemble dans le but de créer une vraie dynamique de projet.

Une équipe a été créée par la ville afin de coordonner la démarche et certaines actions en matière de cadre de vie. Elle est composée d'une coordinatrice GUP et d'un agent de proximité GUP.

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35